

Voeu proposé par les personnels enseignants et d’éducation

(*vœu déposé au Conseil supérieur de l’Education par le SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT, SE-UNSA, SGEN CFDT, Sud Education, FO, SNALC*)

Pour l’enseignement de la technologie dès la 6eme

 Les membres du Conseil d’Administration du *ETABLISSEMENT* s’opposent fermement à la suppression de la technologie en Sixième et contestent à la fois la forme et le fond de cette décision.

Cette décision n’a été ni présentée, ni discutée dans aucune instance de dialogue social avec les organisations représentatives.

La technologie est une discipline d’avenir qui permet aux élèves d’acquérir des connaissances et de développer des compétences indispensables pour comprendre le monde qui les entoure. La suppression de la technologie en Sixième retirerait aux élèves la possibilité de découvrir une nouvelle dimension de la technologie ancrée dans les sciences et techniques.

Cette décision confirme que ce sont bien des logiques budgétaires et de ressources humaines (suppressions d’emplois et pénurie de professeurs de technologie) qui ont guidé cet arbitrage avant même toute considération pédagogique. Cette décision aura des conséquences dans tous les établissements : mise en danger des postes, complément de service, etc…

 Les membres du Conseil d’Administration du *ETABLISSEMENT* demandent au ministre de revenir sans attendre sur son initiative de supprimer la technologie en classe de 6ème.